



Ville de Pontivy

Commission information et communication

Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2018

C33-2018-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Christophe BELLER, adjoint au maire
M. Georges-Yves GUILLOT, conseiller municipal
M. Michel JARNIGON, adjoint au maire
M. Hervé JESTIN, conseiller municipal
Mme Élisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Patrick LE HENANFF, Directeur général des services
M. Corentin CAPARROS, Responsable du service communication
M. Frédéric MILLARD, Responsable des systèmes d'information
M. Xavier BELANGER, Collaborateur de cabinet

Service Systèmes d'Information

Mutualisation des services d'information et prérequis

Afin de préparer l'infrastructure informatique de la ville de Pontivy à la phase de mutualisation des systèmes d'information avec Pontivy communauté, des phases d'audits et de diagnostics ont été réalisées depuis juillet 2017.

Un outil de gestion d'inventaire (du matériel, des engagements contractuels et de consignation des interventions informatiques et télécommunications) est désormais en place à la ville de Pontivy. Cet outil constitue la garantie d'une démarche d'efficacité, de qualité et de pérennité.

Ces phases de diagnostics ont permis de planifier des interventions techniques portant prioritairement sur l'harmonisation et la consolidation des solutions existantes et sur le remplacement des solutions obsolètes.

Conditions d'hébergement, d'exploitation et de maintenance des serveurs.

En 2018, le service informatique a priorisé le remplacement des serveurs physiques des différents sites de la ville et mutualisé leur fonctionnement et leur supervision.

Marché DSMI :

- Remplacement serveurs Hôtel de ville + Mise en place Datacenter
- Refonte du serveur du Centre Technique Municipal
- Refonte du serveur de Kenere
- Plan de double sauvegarde des systèmes et des données sur chaque site

Marché OMR :

- Remplacement du serveur des EHPAD
- Plan de double sauvegarde des systèmes et des données

Les solutions techniques sont désormais homogènes, éprouvées et peuvent être intégrées au socle technique unifié du plan de mutualisation.

Objectifs 2019 :

- Migration du serveur du siège du CCAS vers l'hôtel de ville
- Refonte du serveur de la Maison Pour Tous

Harmonisation et mutualisation des services de téléphonie fixe

La solution téléphonique des services de l'hôtel de ville et de la Police Municipale a été remplacée en 2018.

Objectifs 2019 :

- Remplacement de la téléphonie du Centre Technique Municipal
- Remplacement de la téléphonie à Kenere
- Interconnexion des 3 centraux téléphoniques
- Annuaire téléphonique centralisé
- Mutualisation de la téléphonie fixe des 2 EHPAD
- Réduction des coûts de fonctionnement et de maintenance

Evolution du réseau d'interconnexion des sites de la ville

La qualité et la fiabilité de réseau d'interconnexion des différents sites de la ville et sa mise en œuvre est un prérequis à la qualité de service de l'exploitation du système d'information.

Un prérequis également pour l'harmonisation et de la disponibilité des services informatiques et de la téléphonie fixe.

La mise en œuvre de la fibre optique en cours à Pontivy est la finalité. Cependant, en fonction de sa disponibilité, il est pertinent en attendant, de s'appuyer sur des solutions MPLS et BVPN, utilisées par ailleurs à Pontivy Communauté, ceci en limitant nos engagements.

Dans le cadre du remplacement de la téléphonie fixe de l'hôtel de ville, le BVPN Orange a été choisi pour support de connexion.

Objectifs 2019 :

- Interconnexion BVPN du Centre Technique Municipal
- Interconnexion BVPN de Kenere
- Interconnexion BVPN du CCAS
- Optimisation de l'interconnexion existante entre les 2 EHPAD
- Travaux de voirie et interconnexion fibre entre Kenere et le Palais des Congrès.

Harmonisation des logiciels

Réalisé en 2018

- Déploiement Antivirus Kaspersky (idem Pontivy Communauté)
- Déploiement Teamviewer comme solution logicielle de prise en main à distance
- Préparation aux moyens de communication unifiés / Espaces collaboratifs Office 365
- Harmonisation des services d'hébergement internet

2019 : Étude avec Pontivy Communauté pour mutualisation de la solution de dématérialisation

RGPD

La nouvelle Règlementation Générale sur la Protection des Données oblige les collectivités à sécuriser les données détenues sur leurs systèmes d'information en mettant en place des stratégies techniques et d'usages.

La ville de Pontivy se conforme progressivement à cette réglementation :

- Validation de la prise en compte de la RGPD par nos fournisseurs applicatifs
- Remplacement progressif des serveurs d'applications
- Optimisation de l'annuaire technique de la ville, du CCAS et des EHPAD
- Optimisation des firewalls
- Sécurisation des solutions de mobilité
- Sécurisation des solutions de messagerie
- Renforcement et mutualisation des solutions antivirus

Wifi Public

Le wifi public « PondiWifi » est désormais disponible dans le centre-ville de Pontivy Place du Martray, Place Anne de Bretagne, Place Aristide Briand et Place Bourdonnay du Clézio et à disposition des usagers de la Médiathèque.

Marché Pontivy Communauté Qos Télécom, dans le cadre de l'appel à projet « dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne »

Il permet de se connecter gratuitement à internet dans la limite des conditions générales d'utilisation et est conforme au RGPD.

En 2019, le « PondiWifi » sera étendu sur la rue Nationale et dans l'hôtel de ville, à Kérétré, et sera disponible pour les usagers du Palais des Congrès.

L'agence Nationale des Fréquences (ANFR) a été sollicitée par la ville pour des mesures précises aux implantations des bornes wifi. Les résultats de mesures concluent au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002. Ce rapport est disponible en mairie.

Portail Citoyen

La mise à disposition du portail Citoyen initialement prévu début 2018 sera finalement mis en ligne au 1er semestre 2019.

Celui-ci permettra aux administrés de réaliser leurs démarches en ligne pour les services d'états civils, de faciliter les prises de rendez-vous et de suivre leurs dossiers.

Le portail citoyen se substituera également à l'espace famille actuel, facilitant les inscriptions aux centres de loisirs et aux services de restauration scolaire.

Police Municipale

Mise en œuvre du Forfait Post Stationnement (FPS)

Fournisseur : LOGITUD Solutions

Remplacement 7 postes informatiques à la Police Municipale

Fournisseur : MCE informatique Pontivy

Informatique scolaire

Les contrats d'abonnement internet ont été optimisés dans chaque groupe scolaire au profit de solutions type professionnelles « Business Orange » permettant d'améliorer la disponibilité, la fiabilité et la qualité des débits.

5 vidéoprojecteurs interactifs ont été installés dans les écoles Paul Langevin, Stival et Jules Ferry et 3 ordinateurs portables ont été remplacés à Jules Ferry et Albert Camus.

Fournisseur : MCE informatique Pontivy

En 2019, la ville de Pontivy prévoit de remplacer 20 vidéoprojecteurs interactifs dans les 4 groupes scolaires.

Une convention a été proposée à l'Association des Ecole Laïques (AEL) pour la maintenance des postes informatiques.

Remplacement de Postes Informatiques

Remplacement de 30 postes répartis dans différents services de la ville et du CCAS

Fournisseurs : MCE informatique et GL Solutions Pontivy

En 2019, la ville prévoit le remplacement de 25 postes informatiques dont 15 postes à la Médiathèque.

Travaux de câblage réseaux Informatiques

Des travaux de câblage sont prévus dans les groupes scolaires Paul Langevin et Stival.

Divers

La ville de Pontivy prévoit la mise en place d'un écran de vidéo projection dans la salle des commissions de l'hôtel de ville.

Service Communication

Site internet www.pontivy.fr

Le site internet de la Ville de Pontivy (www.pontivy.fr) n'a pas été mis à jour depuis 2014. La refonte totale du site est impérative pour :

- **Des questions d'accessibilité par les usagers** (utilisateurs mobiles, langues étrangères...). Le site actuel n'est pas adapté à un affichage sur les terminaux mobiles (smartphone et tablettes). Pourtant l'accès par ces outils représente 30% du trafic sur 2017/2018.
- **Des questions d'accessibilité rapide à l'information par les usagers**. La règle principale d'un site internet est d'arriver à trouver l'information voulue en moins de 3 clics et en moins d'une minute. Au-delà, l'utilisateur quitte le site et téléphone directement pour avoir son renseignement. Une perte de temps pour l'utilisateur et une surcharge inutile sur le standard de la mairie.

Une première réunion de travail inter services a été organisée le jeudi 29 novembre 2018. Ce premier moment d'échange portant sur le projet de refonte et le rétro planning a abouti à la création d'un comité de pilotage. Un référent par service/pôle va être nommé.

Une consultation est en cours afin de valider le choix d'un prestataire chargé de la rédaction du cahier des charges et de l'accompagnement tout au long du projet. Un budget de 5 000€ est envisagé au budget 2019 pour cette prestation.

L'objectif est d'avoir le nouveau site internet de la ville opérationnel pour l'été 2019.

Mobilier urbain

Un avenant au marché de mobilier urbain a été validé en Conseil Municipal le 25 juin 2018. Cet avenant prolonge la durée du marché initial contracté avec la société Abri Service de deux années supplémentaires, soit jusqu'à 2026.

Il englobe la mise en place de 10 nouveaux planimètres. La validation des emplacements par les Services Techniques tenant à l'accessibilité et au respect du Règlement Local de Publicité est en cours. Quatre panneaux muraux seront également implantés sur la façade du Palais des Congrès pour l'affichage de la saison culturelle de la Ville.

Deux panneaux digitaux seront également mis en place dans le cadre de l'avenant. Un panneau sera situé au niveau du restaurant l'Aiglon en simple face et sera réservé uniquement à la communication « Mairie ». Un autre panneau sera situé devant le Leclerc, en simple face uniquement, et sera utilisé exclusivement par la société Abri Service pour de l'affichage publicitaire.

Un autre panneau, double face, a été acquis par la Ville de Pontivy, dans le cadre du dispositif « Cœur de Ville ». Ce panneau sera implanté sur la partie haute de la Plaine, à l'angle de la rue du Tribunal et de la rue Nationale.

Prévu dans l'avenant, le remplacement des 20 panneaux d'affichage libre est prévu. Ils resteront aux emplacements existants.

Enfin, l'avenant au marché prévoit la pose de 4 totems d'entrée de Ville regroupant les informations suivantes :

- Logo de la Ville
- Bienvenue (français et breton)
- Label Ville Fleurie
- Marché de France (lundi et samedi matin)
- Label « Plus beaux détours de France »
- Label Breizh 5/5

Ils seront implantés après chaque panneau d'entrée d'agglomération.

Marché « impression »

Une réflexion sur la mise en place d'un marché global regroupant les impressions (affiches, flyers, programmes...) des services est en cours afin de dégager des économies sur cette ligne budgétaire.

Wifi en Ville

Le wifi public en ville a été déployé en juin 2018 sur 4 points : Place du Martray, Place Anne de Bretagne, Place Aristide Briand et Place Bourdonnay du Clézio.

Cet outil est déjà largement adopté par les pontivyens :

Statistiques sur la période de juin à novembre 2018

- 52 772 connexions
- 3 330 utilisateurs uniques
- Nombre de connexions par spot :
 - o Place Anne de Bretagne : 18%
 - o Place Aristide Briand : 22%
 - o Place Bourdonnaye du Clézio : 26%
 - o Place du Martray : 34%
- Temps d'utilisation par spot :
 - o Place Anne de Bretagne : 12%

- Place Aristide Briand : 10%
- Place Bourdonnaye du Clézio : 55%
- Place du Martray : 24%

Facebook Ville de Pontivy

er

La page Facebook « Ville de Pontivy » a été lancée en octobre 2017. Au 1^{er} décembre 2018, elle compte 1 153 abonnés. Nous pouvons noter un pic de connexions depuis la mise en place du wifi public en centre-ville. La connexion au wifi redirige automatiquement l'utilisateur vers la page facebook de la Ville de Pontivy.

Journal Municipal « Le Pontivyen »

Cette année, quelques pontivyens ont fait remarquer à la Mairie qu'ils ne recevaient pas le journal municipal de la Ville.

Après plusieurs remontées auprès de Mediapost, en charge de la distribution, nous notons que ces « oublis » restent récurrents.

C'est pourquoi le service communication va établir 2 fois par an à compter de 2019, un fichier complet recensant les adresses non livrées afin d'avoir plus d'impact auprès de Mediapost.

A noter que le contrat de distribution prévoit une jauge de non-distribution fixée à 7% maximum du total des imprimés.

Convention de partenariat « Radio Bro Gwened »

Une rencontre avec le directeur de Radio Bro Gwened s'est déroulée le lundi 3 décembre 2018. L'objectif est de revoir la convention de partenariat avec RBG afin d'améliorer le travail collaboratif avec ce média, notamment sur les points presse organisés par la Ville.